

Question déposée par la députée :

Mme Catherine Baud

Date de dépôt: 20 mars 2008

Question écrite

Enseignement du fait religieux à l'école : Où en est le DIP ?

L'enseignement de l'histoire des religions et du fait religieux a nourri pendant plus de 10 ans une intense réflexion. La motion 1079, qui a rencontré un large consensus, fait écho à la 11^{ème} priorité du DIP et va dans le sens de « renforcer la transmission du fait religieux dans l'enseignement genevois, base indispensable à une laïcité basée sur la connaissance ». Il semble cependant que la dynamique s'essouffle et que l'analphabétisme religieux aille grandissant. Non, Pâques n'est pas la fête des lapins !

Compte tenu des termes de la conclusion du rapport 1079-A du Conseil d'Etat du 17 novembre 2004, quelle est désormais la concrétisation de toutes ces réflexions dans les trois ordres d'enseignement ?

Et plus précisément, où en est l'offre de formation initiale et continue des enseignants ? Qu'en est-il de la commission extraparlamentaire permanente qui avait été proposée en 2005 par le Conseil d'Etat lors des débats ? Comment se poursuit le débat avec la société civile ? Existe-t-il un calendrier de réalisation et quel est-il ?